

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 26.04.08**

Paris, 28 avril 2026

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

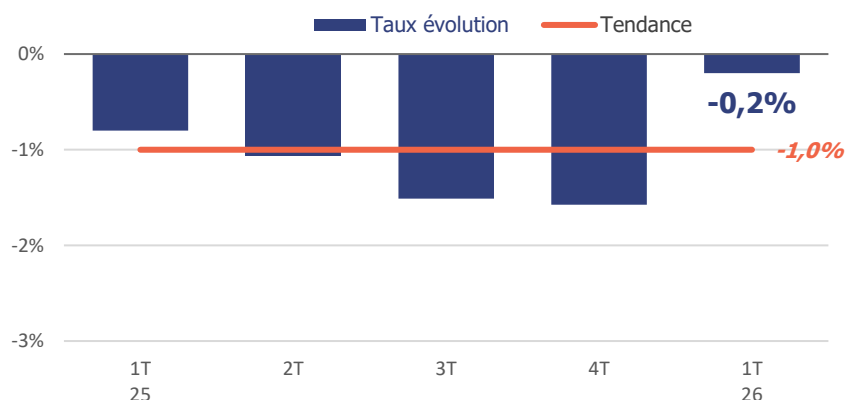
ENQUETE XERFI* SUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2026

L'économie de proximité retrouve un peu d'air

Au premier trimestre 2026, les entreprises de proximité ont limité leurs pertes d'activité à -0,2% par rapport au même trimestre de l'année précédente, selon la dernière enquête réalisée par l'institut Xerfi auprès de 7 675 chefs d'entreprise. Cette quasi-stabilisation marque une nette atténuation par rapport au recul de - 1,6 % enregistré au trimestre précédent. En valeur, l'activité renoue avec une orientation positive (+ 0,5 %), grâce à l'effet de l'inflation. La tendance globale reste néanmoins négative sur les douze derniers mois de l'année (- 1 %).

Les entreprises sans salarié demeurent les plus pénalisées (- 1,3 % en volume), tandis que les structures de 1 à 9 salariés voient leur activité reculer de 0,3 %. Seules les plus grandes structures (10 salariés et plus) affichent une légère progression (+0,2 %).

Evolution de l'activité des entreprises de proximité au 1er trimestre 2026 (en volume, variation annuelle)



Les résultats sont contrastés selon les secteurs. La construction accuse de nouveau le recul le plus sévère (- 1,7 %), notamment en raison d'un décrochage marqué de l'artisanat des travaux publics (- 4,7 %). Les entreprises de proximité de l'alimentation fléchissent également (- 0,8 %), le secteur HCR (hôtels-cafés-restaurants) limitant la baisse grâce à un regain de fréquentation touristique. En revanche, les entreprises de la fabrication et des services se stabilisent, portées par un rebond de l'artisanat de la fabrication (+ 0,6 %). Enfin, les professions libérales signent la meilleure performance du trimestre (+ 0,7 %), avec une progression visible dans tous leurs métiers : santé (+ 1,1 %), droit (+ 0,3 %) et techniques et cadre de vie (+0,3%).

Ces résultats sont confirmés par l'état des trésoreries : 19 % des professionnels témoignent d'une détérioration de leur situation financière, contre seulement 11 % qui indiquent une amélioration. Pour le 2ème trimestre 2026, les perspectives demeurent moroses : 18 % des entreprises anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires, contre seulement 8 % tablant sur une hausse, la majorité des acteurs craignant une reprise de l'inflation.

Le Président de l'U2P, Michel Picon commente :

« Si la tendance est à l'amélioration en ce début d'année, les entreprises de proximité restent dans une situation fragile. Les trésoreries sont sous pression, la demande des ménages demeure hésitante et le regain d'inflation lié aux tensions géopolitiques risque de peser sur le printemps. L'économie de proximité a besoin d'un environnement stable et d'une politique de soutien au pouvoir d'achat pour que la reprise s'installe durablement.

Nous appelons le gouvernement à accélérer les réformes de simplification et à s'attaquer à la question du coût du travail pour redonner de l'air à nos artisans, commerçants et professions libérales. »

*Enquête réalisée en avril 2026 par Xerfi Specific à la demande de l'U2P, auprès de 7 675 chefs d'entreprise issus des secteurs représentés par l'U2P (janvier-février-mars 2026).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 26.04.08

Paris, 28 avril 2026

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
pwicky@u2p-france.fr

PAGE 2 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,4 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).